



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons
Adressée à Monsieur le Maire de Mirande
à pm@mirande.fr

Je soussigné(e) :
Fonction dans l'association :
Domiciliation de l'association :
Mail de l'association :
Téléphone du demandeur :

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'ouverture d'un débit de boissons temporaire de GROUPE 3*

• Sans dérogation aux horaires de fermeture

Date de la manifestation :
De à (heure)
Lieu de la manifestation :
A l'occasion de quel événement :

• Et d'une fermeture tardive (au-delà de 1 h00 du matin)

Date de la manifestation :
De à (heure)
Lieu de la manifestation :
A l'occasion de quel événement :

• Pour les manifestations sur plusieurs jours :

Heure d'ouverture et de fermeture :
Jour 1 : de à
Jour 2 : de à
Jour 3 : de à
Jour 4 : de à
Jour 5 : de à
Jour 6 : de à
Etc.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE

Signature,

*GROUPE 3 : boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel auxquelles sont joints les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne tirant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.